

Subject: RE: Contact vd.ch de ***** ***** - absence d'alerte pour l'Abonnement InfoCAMAC
From: info.camac@vd.ch (info.camac@vd.ch)
To: *****_*****@yahoo.com
Date: 14.03.2017 16:18

Monsieur *****,

En raison d'une **panne sur le serveur d'envoi des emails**, nous avons constaté que **les e-mails d'alerte Infocamac n'ont pas été transmis depuis le 12 février 2017**. Le problème a été résolu et ceux-ci vous ont à nouveau été envoyés hier soir.

Nous vous prions de faire attention au délai d'enquête des projets qui vous concerneraient.

En vous priant de nous excuser pour ces inconvénients, nous vous adressons, Monsieur ***** , nos salutations les meilleures.



Secrétariat CAMAC
Département des infrastructures et des ressources humaines
Centrale des autorisations
Pl. de la Riponne 10 - CH-1014 Lausanne
Tél: ++41(0)21 316 70 21 – Fax: ++41(0)21 316 71 59
<http://www.camac.vd.ch> - info.camac@vd.ch

De : "" <*****_*****@yahoo.com>
A : info.camac@vd.ch
Date : 11.03.2017 12:49
Objet : Contact vd.ch de ***** ***** - absence d'alerte pour l'Abonnement InfoCAMAC

Veillez répondre au message ci-dessous, qui a été adressé à votre entité via le formulaire de contact de vd.ch.

Son auteur a été informé que son message serait traité dans les plus brefs délais.

Vous pouvez répondre directement au correspondant avec la fonction "Répondre" de votre messagerie.

Nous vous transmettons nos meilleures salutations,

Le message du correspondant : -----

Page: <http://www.vd.ch/http://www.vd.ch/formulaire-de-contact/?from=42650>

Prénom *****
Nom *****
Téléphone 076*****
Courriel *****_*****@yahoo.com

Votre message

Bonjour,
Je me suis inscrit à l'Abonnement InfoCAMAC 854557 avec l'adresse "1009 Pully, avenue *****
*****, ***".
Or, je ne reçois plus d'alerte depuis mi-février, et rien que hier (vendredi 10 mars 2017) deux projets ont été mis à l'enquête dans le périmètre de 2km prévu par mon abonnement : 167301, 167890.
J'aimerais donc savoir pourquoi je ne reçois plus d'alerte, et si mon abonnement a été annulé (alors que je peux toujours y accéder par le lien http://eform.vd.ch/ref/*****/page/1/edit/1) pourquoi n'ai-je pas été averti de cette annulation ?

En vous remerciant d'avance pour votre réponse, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.
***** *****

Page concernée: http://www.vd.ch/no_cache/themes/territoire/construction/permis-de-construire/faq/